

Тасмалне



# CEC – Feuille de route

Comité associés

Notre cabinet a réussi à **intégrer dans toutes ses missions le respect des limites planétaires** et la **satisfaction des besoins sociaux** et **accompagne ses clients dans l'intégration de ces enjeux** à tous les niveaux de leur entreprise :



- Toutes nos **offres incluent un volet responsable**
- Nous sommes reconnus pour notre capacité à intégrer la dimension numérique responsable dans les décisions stratégiques de nos clients
- Nous savons accompagner nos clients vers des **business model inclusifs et durables**
- Nous avons **renoncé à des missions qui servent des enjeux clairement en contradiction** avec les enjeux des limites planétaires
- Nous **priorisons les interventions** qui ont le plus **d'impacts positifs**
- Nous contribuons à **l'organisation des écosystèmes associatifs**, chercheurs et entreprises, cabinets de conseil, pour inventer de nouveaux projets communs et nous consacrons du temps à la R&D sur le sujet

Sans oublier d'intégrer **ces enjeux chez nous** :



- Notre modèle de mesure de la valeur et de partage de la rémunération intègre des indicateurs non financiers
- Nous proposons un «fonctionnement» qui permet à chaque tasmanien de trouver sa place dans le monde du conseil



### Créer des impacts positifs chez nos clients

En tant que Cabinet de conseil, notre axe de contribution principal se situe **chez nos clients**. Nous pouvons, à travers nos actions (acculturer, analyse scénarios cible, arrêt de projet...) participer à la **transformation de leurs pratiques et à l'évolution de leur business model** en contribuant à **intégrer des réflexions en termes d'impact socio-écologiques**.



### Faire évoluer notre modèle d'entreprise pour limiter nos impacts et intégrer le vivant

Notre cabinet doit poursuivre ses démarches pour **réduire ses impacts négatifs** (émissions de CO2, consommations de ressources...) jusqu'à un seuil incompressible et mettre en œuvre ce qu'il est possible de faire à son niveau pour **générer des impacts positifs**, y compris en incluant ses fournisseurs/partenaires.



### Investir dans les Tasmaniens

Développer une vision du **conseil socialement responsable** (notamment diversité profils) et **développer les compétences** des Tasmaniens.



### Créer des impacts positifs chez nos clients

- Mettre en place une **mesure d'impact de nos missions** incluant un volet de réflexion sur les "bascules" qui pourraient être réalisées
- **Intégrer**, de façon native, le **respect des limites planétaires** et la **satisfaction des besoins sociaux** dans notre offre conseil « historique »
- **Développer** une **offre spécifique sur le numérique responsable**
- **Participer à des initiatives collectives** qui permettront d'avancer sur ces sujets
- **Poursuivre nos actions de philanthropie & mécénat**



### Faire évoluer notre modèle d'entreprise pour limiter nos impacts et intégrer le vivant

- **Intégrer des indicateurs non financiers dans nos dispositifs de rémunération**
- Mettre en place une **gouvernance ouverte de suivi du plan d'action de la CEC** (représentants internes tous profils et externes)
- **Financer des projets de régénération du vivant** (dividendes écologiques...)
- **Réétudier les modalités de partage de la valeur** (extension de l'actionnariat salarié...)
- Lancer une **démarche de labellisation** qui concrétise nos engagements
- Réaliser un **bilan carbone** et déployer les mesures de réduction des émissions en lien



### Investir dans les Tasmaniens

- Donner à chaque tasmanien un **socle de connaissance** (limites planétaires, enjeux du numérique responsable)
- **Développer les expertises** nécessaires à la réalisation des  **futures missions incluant ces enjeux**
- Contribuer à ce que les Tasmaniens trouvent leur **équilibre vie pro / vie perso**
- **Equilibrer la représentation de chaque genre dans le cabinet et son management**
- Faciliter le **recrutement de personnes en situation d'handicaps**
- **Diversifier** les profils (parcours professionnels, formation initiale...)



### Le plan d'action



### Objectifs d'impact à 2030

- - 50 % à 2026 et 100 % à 2030 des missions avec proposition de bascule et mesure d'impact de nos assistances
- - 60 % de missions ont un impact significatif sur le respect des limites planétaires et la satisfaction des besoins sociaux

- - Atteindre le **seuil incompressible d'impact carbone des sociétés de service** (en cours de définition)
- - A partir de 2024, 2 % du résultat investi dans des projets de régénération du vivant
- - En 2026, 30 % du montant de l'intéressement versé sur des critères extra-financiers en lien avec le vivant

- **Tous les tasmaniens formés aux limites planétaires** et aux enjeux du numérique responsable
- **Tous les tasmaniens formés au numérique responsable** décliné dans leur domaine d'expertise (architecture, data...)
- - **Avoir au moins 40% de chaque genre parmi les Tasmaniens**
- - 5 % de recrutement de profils différents (origine sociale, parcours académique, handicap)